



BONNE SEMAINE DE RELÂCHE.

... à celles et ceux qui peuvent en profiter!



URGENT : LE CSSDM A BESOIN D'UN PLAN D'INTERVENTION !

Mercredi dernier, des membres de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal se sont présenté·e·s à la séance publique du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Montréal pour remettre l'évaluation réalisée par des milliers d'enseignant·e·s sur les compétences de gestion du CSSDM.

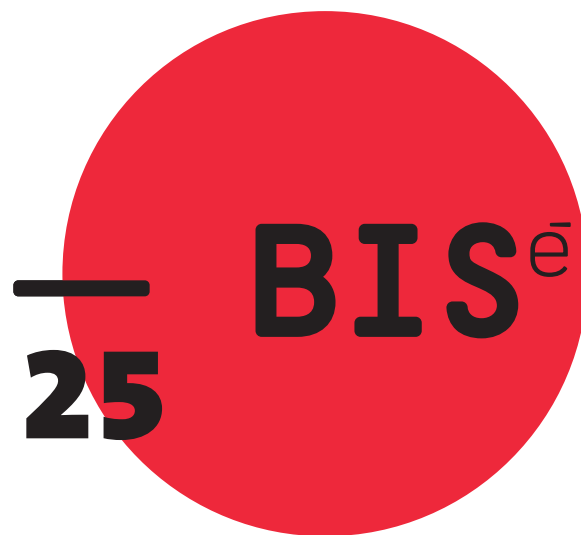
Ce geste n'avait rien d'anodin. Plusieurs profs tenaient à être là, en personne, aux côtés de leurs représentantes et représentants du syndicat, pour déposer ces milliers de bulletins à la direction générale. Un geste simple, mais lourd de sens : quand on ne se sent plus entendu·e, on se présente. On insiste. On exige d'être écouté·e.

Nous l'avons dit, nous le répétons : au fil des dernières années, nos relations de travail se sont profondément détériorées. Les transformations politiques et administratives ont fragilisé le dialogue, l'écoute et la collaboration. Les modes de communication sont imposés. Il faut le dire clairement : l'employeur doit cesser d'entraver le travail syndical et d'exclure les enseignant·e·s des décisions qui façonnent leur quotidien professionnel.

UN VERDICT SANS APPEL

Le 3 décembre dernier, lors d'une journée pédagogique institutionnelle, près de 3 000 profs ont pris part à un exercice inédit : évaluer les compétences de gestion de leur centre de services scolaire. Trois compétences étaient au bulletin : l'écoute et la prise en compte de l'opinion et de l'expertise des profs ; la mise en place de pratiques de gestion humaines et flexibles favorisant le bien-être au travail ; ainsi que la reconnaissance du rôle et de la légitimité de l'Alliance comme représentante des profs.

Le verdict est sans appel. Le CSSDM échoue sur toute la ligne. Ce constat est généralisé. Aux quatre coins du CSSDM, les profs font la même évaluation : leur employeur est bien loin de la note de passage. Quand un tel consensus se dégage, ce n'est plus un malaise isolé. Les profs exigent de travailler dans un milieu sain où elles et ils se sentent respecté·e·s par leur employeur !



Comment prétendre bâtir des relations de travail saines sur une base aussi fragile ? Comment parler de réussite éducative sans reconnaître que le bien-être du personnel en est une condition essentielle ?

Le CSSDM a pourtant la chance de compter sur l'expertise, l'engagement et la créativité de milliers d'enseignant·e·s. En contexte de pénurie de personnel, cette richesse est inestimable. Mais elle n'est pas inépuisable. Une gestion plus humaine, plus souple, plus respectueuse n'est pas un luxe : c'est une nécessité pour freiner l'exode et assurer la rétention du personnel.

REBÂTIR LA CONFIANCE

Ailleurs, c'est possible. Tout récemment, le magazine *Forbes* a publié son classement des meilleurs employeurs au Canada pour 2026. L'Université Laval arrive en tête, reconnue pour sa flexibilité, la conciliation travail-vie personnelle et sa culture organisationnelle. L'Université de Sherbrooke et l'Université Concordia figurent également parmi les mieux classées. Ces organisations ont compris que la reconnaissance, l'écoute et la confiance ne sont pas des slogans, mais des pratiques concrètes.

Que compte faire le CSSDM pour améliorer sa propre note au bulletin ? Tout comme pour une ou un élève en difficulté, nous croyons que notre employeur a besoin d'un plan d'intervention. Un véritable plan, avec des engagements clairs, des gestes concrets et une volonté réelle de rétablir la confiance. Un plan qui reconnaît que la réussite des élèves passe par le respect et la considération envers celles et ceux qui les accompagnent chaque jour.

Suite en page 2.

**LE CSSDM
N'ÉCOUTE PAS LES PROFS !
IL EST TEMPS DE SE FAIRE ENTENDRE.**



RETOUR SUR L'ACTION DU 18 FÉVRIER

Photos : Alliance



URGENT : LE CSSDM A BESOIN D'UN PLAN D'INTERVENTION ! (SUITE)

De notre côté, nous continuerons à exercer la pression nécessaire pour que le CSSDM fasse les efforts attendus et devienne enfin l'employeur de qualité que mérite son personnel.

Je tiens à saluer l'équipe de mobilisation ainsi que toutes et tous les enseignant-e-s engagé-e-s sur le terrain. Votre solidarité est notre force. À celles et ceux qui pourront profiter de la semaine de relâche : prenez le temps de souffler, de vous déposer, de vous ressourcer. Et à celles et ceux qui seront en classe : merci de garder le fort, malgré tout.



Patrick Trottier, président par intérim

APD DU 10 FÉVRIER 2026

PRÉSENTATION DES AVIS DE MOTION

Les membres qui ont déposé des avis de motion ont présenté à l'Assemblée de personnes déléguées l'intention derrière leurs demandes de modifications aux statuts de l'Alliance et ont répondu aux questions de la salle.

CONSULTATION DE LA FAE SUR LA VIOLENCE

La Fédération autonome de l'enseignement a exposé les résultats détaillés de la consultation sur la violence tenue auprès de toutes et tous les membres. Pour plus d'informations : lafae.qc.ca/actualites/violence-envers-le-personnel-enseignant.

CLASSES À EFFECTIFS RÉDUITS

L'Alliance a exposé les nombreux enjeux liés à la fermeture des classes spécialisées de cheminement particulier de formation (CPF), des surplus générés dans les annexes XV et V. Elle a indiqué avoir fait, dans le cadre du comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPCERHDAA) en février 2025, une proposition d'utilisation des sommes dans le contexte des fermetures des classes CPF. Essentiellement, cette dernière consistait en une réflexion sur l'opportunité de créer davantage de groupes ordinaires à effectifs réduits dans chacune des écoles secondaires, en priorisant celles ayant perdu des groupes CPF, comme le permet l'annexe XV, entre autres. La proposition recommandait enfin la mise en place de groupes CPF temporaires (classes ordinaires dont le maximum conventionné est fixé à 20 élèves) pour améliorer la situation dans les écoles.

Dans la foulée de cette proposition et devant l'impasse des discussions en CPCERHDAA, l'Alliance invite ses membres du secondaire à agir localement sur deux fronts, d'abord en comité-école EHDAA, puis en CPEPE pour recommander la création de groupes à effectifs réduits dans les milieux et identifier les élèves qui devraient y être référés.

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LES STRATÉGIES DE NÉGOCIATION

Ce point a été reporté à la prochaine APD, faute de temps.

Consulter les décisions de l'APD.



REMPLACEMENT D'AIDES À LA CLASSE

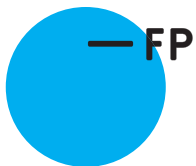
On nous contacte régulièrement pour nous indiquer que les aides à la classe absentes ne sont pas remplacées. Étant donné la récurrence de ce signalement, nous avons jugé bon de parler de cet enjeu en Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin d'avoir l'heure juste sur la situation. On nous a informé-e-s que, en prévision d'une absence de plus de 10 jours ouvrables, la direction de l'école doit faire les démarches nécessaires pour assurer le remplacement. Si la perspective d'absence est moindre que 10 jours, on nous a indiqué que le processus de recrutement n'est pas automatique. Cependant, les situations doivent être considérées par les directions qui ont la latitude d'offrir le remplacement à l'intérieur de l'école. Par exemple, si la perspective d'absence est de peu de jours, la direction a la possibilité d'offrir les heures d'aide à la classe à un membre du personnel de soutien — notamment une personne du service de garde — afin que la ou le prof ainsi que les élèves puissent quand même bénéficier de ces heures.

Si vous éprouvez des difficultés à ce sujet, vous êtes invité-e-s à nous les soumettre, afin que nous puissions analyser la situation comme il se doit.



● **Marie Contant, vice-présidente**
Sébastien Bergeron, conseiller

RAPPEL — FORMATION PROFESSIONNELLE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE MODULES, DE SPÉCIALITÉ OU DE SOUS-SPÉCIALITÉ



Cette année encore, la date limite pour déposer une demande de reconnaissance de modules est le **1^{er} mars**. Les demandes de reconnaissance doivent être acheminées par l'intermédiaire de l'application *Processus de reconnaissance des modules (FP) 2026-2027*, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://modulefp2.csdm.qc.ca>. Les directions de centre accepteront ou refuseront les demandes dans cette même application en ligne. Le centre de services

scolaire informera par écrit les enseignant-e-s de la décision et, en cas de refus, en précisera les motifs dans l'application à compter du 10 avril 2026.

Nous vous rappelons que **la direction a l'obligation de reconnaître, sur demande, tout module qu'elle vous a confié et que vous avez enseigné au complet à deux reprises**. Nous vous invitons donc à demander non seulement la reconnaissance de tous les modules que vous avez ou non enseignés, en déposant des pièces justificatives pour chaque demande, et surtout à réclamer la reconnaissance des modules que vous avez déjà enseignés à deux reprises **en fournissant dans ce cas les horaires permettant de le démontrer**.



Pour plus de détails, veuillez consulter le [BIS](#) numéro 19.

● **Vincent Hamel Davignon, conseiller**



CAPSULE DU COMITÉ EDA

Les enseignant-e-s de l'éducation des adultes n'ont pas de semaine de relâche, même si leurs élèves sont adultes et ont souvent une famille. Celles et ceux qui occupent un poste régulier peuvent toutefois enseigner l'été, faire une demande de report de vacances et récupérer ce temps travaillé au cours de l'année scolaire suivante, notamment pour bénéficier d'une semaine de relâche après en avoir convenu avec la direction. Informez-vous auprès de l'Alliance!

● **Le Comité de l'éducation des adultes**

FINANCEMENT DE LA CULTURE À L'ÉCOLE

Une pétition est en cours afin de demander au gouvernement du Québec de maintenir, dans son prochain budget, le financement actuel du programme *La culture à l'école* et des sorties scolaires en milieu culturel, puis d'en assurer la pérennité.

Ce programme, en vigueur depuis plus de 22 ans, joue un rôle essentiel en mettant les élèves du Québec en contact direct avec la culture québécoise. Il s'inscrit d'ailleurs dans les objectifs du *Programme de formation de l'école québécoise* et du *Programme provisoire de français au primaire*.

La pétition vise également à ce que l'Assemblée nationale affirme que la culture constitue, avec le français, le socle de la nation québécoise, et que sa survie et son épanouissement reposent sur sa transmission à la jeunesse.

L'Alliance vous encourage à [signer en grand nombre cette pétition](#) afin que les élèves montréalais-es puissent en profiter!



JOURNÉE DU CHANDAIL ROSE



Le 25 février prochain se tiendra la Journée du chandail rose, une initiative d'Interligne visant à lutter collectivement contre l'intimidation envers les communautés LGBTQ2S+.

Depuis 2007, cette journée met de l'avant l'importance de prévenir et de dénoncer l'intimidation sous toutes ses formes, particulièrement dans les écoles et les milieux jeunesse. La Fédération autonome de l'enseignement et

l'Alliance vous invitent à participer à cette journée en portant le rose, afin de réitérer notre appui à la lutte contre l'intimidation.

Interligne est un organisme qui œuvre depuis 1980 à soutenir les membres de la communauté LGBTQ2S+, notamment par sa ligne d'écoute 24 h / 24 h et son programme AGIS (Alliance Genres Identités et Sexualités) visant à soutenir la création de comités de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les écoles secondaires du Québec. Il propose une foule de ressources pouvant être utilisées dans les établissements. L'Alliance vous invite à [visiter son site](#) pour mieux le connaître !



● **Élise Bourbeau, secrétaire-trésorière**

FORMATION RÉALITÉS DES PERSONNES LGBTQ2S+ • COMPRENDRE ET AGIR

Lors des derniers colloques, les membres du Comité LGBTQ2S+ et alliés ont tenu un kiosque au Salon des exposants, ce qui leur a permis de discuter avec les enseignant·e·s. Une des demandes les plus fréquentes était un accès à une formation syndicale qui pourrait les outiller afin d'agir contre l'homophobie et la transphobie et faire une différence dans leur milieu.

Ainsi, après deux ans de travail, le comité est fier de vous présenter la formation *Réalités des personnes LGBTQ2S+ • Comprendre et agir*, accessible en tout temps sur le site internet de l'Alliance.

Cette vidéo de formation a pour objectif de présenter, en un tour d'horizon de 90 minutes, l'histoire des luttes de la communauté LGBTQ2S+ au Québec ainsi que le rôle crucial que le mouvement syndical y a joué. Elle vise également à expliquer les concepts de base liés à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre et offre des pistes concrètes pour agir dans votre établissement et dans votre classe.

Vous trouverez également sur la page de la formation une foule de documents, de liens et de ressources pour approfondir le sujet et vous outiller. Il est même possible de [commander gratuitement](#) une pochette de matériel que vous pourrez utiliser et afficher dans votre école. Plus encore, cette formation peut être reconnue dans les heures de formation obligatoire !

Si vous avez des questions à ce sujet, vous voulez signaler des problématiques dans vos établissements ou vous souhaitez éventuellement vous impliquer à l'Alliance pour changer les choses, écrivez tout simplement à l'adresse info@alliancedesprofs.qc.ca !



● **Élise Bourbeau, secrétaire-trésorière**

INVITATION À UN SPECTACLE JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Venez en grand nombre à la soirée soulignant cette occasion, qui se déroulera **le jeudi 19 mars 2026 à partir de 18 h** au Théâtre Plaza, situé au 6505, rue Saint-Hubert à Montréal.

Au programme : verre de solidarité et match d'improvisation. Pour l'occasion, nous recevrons des joueuses de la Ligue nationale d'improvisation, qui aborderont notamment des sujets féministes lors de leurs performances. Rires et réflexions au menu !

Vous êtes toutes et tous bienvenu·e·s ! Pour vous inscrire, rendez-vous sur



le site de l'Alliance et remplissez [ce formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 13 mars**. Faites vite, les places sont limitées !

● **Sue Bradley, vice-présidente**

CONNAISSEZ-VOUS...? ...NOS OUTILS DE COMMUNICATION

L'Alliance produit plusieurs outils de communication à l'attention de ses membres. Est-ce que vous les connaissez? Ils se trouvent [sur notre site Web](#), dans la section *Nos publications*.

Vous y trouverez entre autres les [savoirs essentiels](#), des documents qui ont pour objectif de vous informer et de vulgariser davantage les renseignements contenus dans les conventions collectives et dans les fiches syndicales, afin de les rendre plus accessibles.

